



cms

Région de Sion

Rapport d'activité 2018



SOMMAIRE

	Page
MESSAGE DU PRESIDENT	2
AIDE ET SOINS A DOMICILE	3-6
Soins à domicile	
Aide pratique	
Soins pédiatriques à domicile	
Ergothérapie	
Soutien social	
Centr'aide	
PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE	7-8
Consultation parents-enfants	
Projet prévention	
Lieu d'accueil et de rencontre « Haut comme 3 pommes »	
STRUCTURES INTERMEDIAIRES	9-10
Appartements Domino	
Foyer de jour	
AIDE SOCIALE	11-13
RESSOURCES ET FINANCES	14-18
Comptes d'exploitation 2018 du CMS	
Comptes d'exploitation 2018 du foyer de jour	
Ressources humaines	
Comité de direction	
Organigramme	

MESSAGE DU PRESIDENT

Une année marquée par le renforcement de la collaboration régionale

L'année 2018 a fortement sollicité le CMS de Sion. Il y a bien évidemment des éléments attendus avec une population de plus de 65 ans qui augmente fortement. A titre d'illustration, et probablement pour la première fois dans l'histoire de Sion, la population de plus de 65 ans est plus nombreuse que la population des moins de 20 ans. L'aide et les soins à domicile restent le cœur de l'activité du CMS et connaissent une forte demande. Mais il y a également des événements moins attendus. L'année 2018 a été marquée par une croissance importante du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, avec une hausse plus marquée pour la catégorie des plus de 50 ans. Cette tendance est préoccupante. Elle questionne la capacité du marché à réintégrer les personnes de plus de 50 ans, pour la plupart formées, et avec une expérience professionnelle.

Cette année a été également particulièrement marquée par l'intensification des travaux visant la mise en place d'un CMS régional à l'horizon 2020 dans les districts de Sion, Hérens et Conthey. Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ainsi que l'équipe de direction se sont fortement investis dans ce projet. Les travaux ont été menés en étroite collaboration avec les CMS des Coteaux du Soleil, du Coteau, d'Hérens et de Nendaz qui ont eux aussi mobilisé des ressources importantes. Ces travaux ont d'ores et déjà permis aux équipes des cinq CMS subrégionaux de renforcer les collaborations existantes et d'échanger sur leurs pratiques, autant d'éléments qui faciliteront, à terme, la transition vers une structure régionalisée.

Un événement marquant est sans conteste le départ de David Roux, directeur du CMS de Sion depuis 13 années. David Roux a choisi de répondre à un nouveau défi professionnel pour lequel je lui souhaite plein succès. Sa vision a permis le développement d'un service public de qualité dans le domaine socio-sanitaire. Au nom du comité, je souhaite le remercier vivement pour son important engagement au sein du CMS de Sion. Le comité a répondu rapidement à ce défi en engageant Frédéric Pralong en décembre 2018.

Indépendamment de la régionalisation, l'année 2018 a aussi été marquée par des projets d'importance visant notamment l'amélioration des prestations aux bénéficiaires ou la formation continue des collaboratrices et collaborateurs du CMS afin de leur permettre d'intervenir avec toutes les compétences requises dans des situations qui deviennent de plus en plus complexes. Je vous invite à parcourir ce rapport qui vous permettra de découvrir les différentes actions menées durant l'année.

J'adresse enfin mes plus vifs remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur investissement, leur énergie et leur créativité qui permettent au CMS d'aborder avec confiance les défis à venir. Au nom du comité et en mon nom personnel, un grand merci.

Florian Chappot,
Président du CMS de Sion

AIDE ET SOINS A DOMICILE

En parallèle à l'activité ordinaire du service, l'année 2018 a été marquée par plusieurs projets visant la sécurisation de prestations, la formation continue du personnel et le développement des collaborations avec différents partenaires, en particulier avec les fournisseurs de soins privés actifs sur la région de Sion et avec les pharmacies pour la préparation des médicaments. Dans le cadre de ce projet la collaboration instaurée avec le nouveau pharmacien conseil, M. Pierre-Alain Buchs, a été particulièrement précieuse.

S'agissant de la formation continue, l'équipe mobile en soins palliatifs a mis en place une formation autour des cinq thématiques suivantes :

- Sensibilisation aux soins palliatifs généraux
- Evaluation, gestion et suivi des symptômes en soins palliatifs
- Directives anticipées et représentant thérapeutique
- Les derniers jours de vie
- Comment aborder la mort- Soignant seul face au patient et la famille- Comment se protéger

Ces formations sont en parfaite adéquation avec plusieurs des problématiques auxquelles les intervenants à domicile du CMS sont confrontés. Elles ont été suivies par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du service.

2018 a également été marqué par un effort important pour la formation des collaboratrices et collaborateurs à l'outil d'évaluation RAI Home Care (instrument reconnu par Spitex Suisse et les Caisses maladie pour l'aide et les soins à domicile).

Soins à domicile

Le nombre d'heures de soins est resté relativement stable entre 2017 et 2018. On observe par contre une augmentation importante des soins techniques complexes et des sorties d'hôpital rapides. Comme les situations sont plus complexes, il devient nécessaire de prodiguer les soins aussi durant les week-end. Pour répondre à ce besoin, trois personnes supplémentaires ont été affectées aux interventions durant ces périodes.

Un sondage concernant la satisfaction de l'organisation du travail le week-end auprès de tous les collaborateurs a également été fait. Ses résultats ont conduit à mieux cibler par secteur géographique ce type d'interventions.

Activités de soins à domicile	2015	2016	2017	2018
Nombre total d'heures de soins	37'662	38'995	40'047	41'342
Nombre d'heures de soins délégués	23'160	24'382	25'471	28'337
Nombre de patients	826	875	912	899
Nombre de visites	61'708	63'009	64'568	72'610

L'évolution des activités de soins à domicile montre une augmentation importante des heures de soins délégués, correspondant à une augmentation des effectifs d'assistantes en soins et santé communautaire (ASSC) et la valorisation de leurs activités en 2018. De plus, les infirmières font plus de tâches administratives en lien avec leur rôle de référente des situations, ce qui les amène à déléguer un certain nombre de leurs tâches en lien direct avec les patients.

Le nombre de patients est légèrement à la baisse par rapport à 2017, mais on constate une progression significative du nombre de situations complexes en 2018 ce qui a pour effet d'augmenter la fréquence des visites.

Nouveau concept de gestion des médicaments

L'introduction du concept de gestion des médicaments du groupement des CMS valaisans implique la mise en place de doubles contrôles et la gestion du stock de médicaments au CMS dans des conditions sécurisées.

Le double contrôle nécessite la planification d'une deuxième personne pour contrôler la préparation du semainier. Le contrôle de la bonne médication est du domaine de l'institution et non de l'assurance, il s'agit donc de frais supplémentaires pour le CMS. Dans le but d'alléger la mise en place du concept autant au niveau de la gestion du stock comme pour le double contrôle un projet pilote « collaboration pharmacies –CMS Sion pour la préparation des médicaments/semainiers et suivi du plan de traitement » a été lancé. Il a comme but d'établir les rôles et les devoirs de chacun concernant la préparation et la livraison du semainier, d'adopter une attitude sécurisante en cas de changement de médicament et de clarifier les responsabilités dans la mise à jour du plan de traitement.

Aide pratique

La fonction d'évaluatrice qualité ménage a été mise en place en 2017. Au terme de l'année 2018, la pertinence de cette nouvelle fonction a pu clairement être confirmée. Elle permet une harmonisation des pratiques, garantit la qualité des prestations et offre un soutien apprécié aux collaborateurs qui interviennent pour l'aide au ménage.

Cinq profils professionnels sont actifs dans ce domaine : les assistantes en soins et santé communautaire (ASSC), les aides familiales (AF), les auxiliaires de vie (AV), les aides en soins et accompagnement (ASA) et les auxiliaires ménages (AM). Pour les interventions requérant un cadre strict en accompagnement, les ASSC et les AF sont le plus souvent sollicitées. Les ménages courants sont effectués par les AM et les AV.

Activités d'aide pratique	2015	2016	2017	2018
Nombre d'heures	27'998	29'160	30'286	29'511
Nombre de patients	758	789	812	836
Nombre d'actes	16'895	16'912	17'850	18'432

Entre 2017 et 2018, on constate, une augmentation du nombre de patients et du nombre d'actes alors que le nombre total d'heures diminue. Cette tendance découle du fait que les clients demandent des interventions plus courtes, probablement du fait que les assurances limitent le nombre d'heures d'aide au ménage remboursable.

Soins pédiatriques à domicile

Depuis l'intégration en 2014 des soins pédiatriques au sein du CMS de Sion, en collaboration avec les CMS régionaux, ce service se développe de façon régulière, répondant ainsi au besoin des familles. Ses prestations facilitent le retour à domicile des nourrissons, enfants ou adolescents atteints dans leur santé. L'intervention des infirmières en pédiatrie permet d'encadrer et de soutenir les parents dans les traitements plus ou moins conséquents qui doivent être donnés à leur enfants.

Les demandes proviennent de l'Hôpital du Valais, des hôpitaux hors cantons (HUG ; CHUV ; HEL ; Zurich, Berne) ainsi que des pédiatres. Dans une proportion moindre, certaines demandes proviennent directement des familles et de certaines institutions.

Le volume de prestations a progressé régulièrement entre 2015 et 2018 :

Soins pédiatriques	2015	2016	2017	2018
Nombre d'enfants	70	80	100	110
Nombre de visites	1'600	2'000	1'700	2'200
Nombre d'infirmières	3	4	4	5
EPT	1.8	2.4	2.4	2.5

Ergothérapie

Créé en 2009 le service d'ergothérapie a la particularité d'intervenir auprès des 5 CMS subrégionaux, soit ceux du Coteau, des Coteaux du Soleil, de Sion, de Nendaz et du Val d'Hérens.

L'année 2018 a été marquée par plusieurs changements de personnel et la nomination de Mme Jessica Bonvin à la tête du service au mois mai. A la fin de l'année, l'équipe était au complet avec 3.3 EPT répartis sur 5 personnes.

Le service d'ergothérapie a prodigué à 190 personnes un total de 897 traitements à domicile, gardant ainsi un nombre d'interventions relativement proche de 2017 (901). Les principales demandes ont concerné l'aménagement et la sécurisation du domicile ainsi que l'amélioration de l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne, les déplacements ou les transferts. Les ergothérapeutes sont également intervenues pour des suivis de rééducation ou des positionnements principalement en lien avec des traitements ou des risques d'escarres.

Le service est aussi intervenu à l'interne du CMS subrégional pour des conseils d'aménagement de postes de travail et pour une formation de manutention et de prévention des maux de dos. Cette formation a également été donnée à des soignants (ASSC, ISP, AV...) et des aide-ménagères. De plus, des échanges ont eu lieu avec différentes structures d'appartements protégés qui ont amené à la mise sur pied d'un cours de prévention des chutes pour les résidents de la résidence « Les Crêtes » à Grimisuat et une collaboration lors de la construction et l'aménagement des nouveaux appartements Domino III de Sion.

Animée par la volonté de dynamiser ses échanges avec les différentes équipes des CMS subrégionaux et d'optimiser la collaboration pluridisciplinaire, le service régional d'ergothérapie poursuivra ses efforts en ce sens en 2019.

Soutien social

Afin de couvrir les besoins des clients suivis par les services d'aide et de soins et dans une volonté de collaboration interdisciplinaire, une prestation de soutien social à domicile permet aux personnes de bénéficier d'aide et de conseils dans différents domaines. Une assistante sociale se rend ainsi à domicile pour les accompagner dans la gestion de leurs factures, faire avec eux différentes démarches administratives, ou des recherches de fonds. Il s'agit d'évaluer la situation globale des clients pour prévenir toute forme de précarité et préparer, si nécessaire, une entrée en EMS.

Actuellement, un taux d'activité de 20% permet de soutenir efficacement ces personnes, et de collaborer activement avec Pro Senectute ou d'autres partenaires de terrain. De par l'augmentation

de l'espérance de vie et les moyens mis en œuvre pour permettre à chacun de rester le plus longtemps possible à domicile, les demandes sont en croissance.

Centr'aide

61 bénévoles, encadrés par une responsable et une collaboratrice administrative, ont permis de répondre aux demandes de 304 clients des transports, des visites et de livraison de repas à domicile.

Cette dernière activité a connu un bond important avec une augmentation de plus de 2'197 repas livrés, ce qui a nécessité l'engagement de 4 livreurs à 10%. L'année 2018 a également été marquée par le démarrage d'une nouvelle collaboration avec L'EMS de Gravelone pour la fourniture de repas.

Afin de garantir la qualité des repas livrés, Centr'aide a collaboré ponctuellement avec une diététicienne indépendante dans le cadre de la commission menu.

En parallèle à ces collaborations avec des professionnels, Centr'aide maintient ses objectifs de promotion de la solidarité dans la région sédunoise en poursuivant les démarches visant le recrutement de bénévoles.

Activités bénévoles	2015	2016	2017	2018
Nombre de repas livrés	20'543	23'542	24'648	27'078
Nombre de kilomètres pour les repas	21'280	24'354	25'380	20'235
Nombre de transports effectués	2'340	2'716	2'360	2496
Nombre de kilomètres pour les transports	44'731	45'241	39'056	36'827

PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

Consultation parents-enfants

Les activités de la consultation parents-enfants et préscolaires s'adressent à toutes les familles sédunoises et de Veysonnaz. Elles s'inscrivent dans le domaine de la prévention et du soutien à la parentalité.

Elles s'ont proposées à tous les parents à la naissance de leur enfant et prennent ainsi le relais des sages-femmes. Des consultations sont organisées au rythme souhaité par les parents. Une première visite est proposée à domicile puis dans les locaux de la consultation.

Depuis le 26 mars 2018 la CPE a intégré le site principal du CMS au chemin des Perdrix 20. Les locaux dédiés à la CPE sont accessibles de plein pied, clairs et accueillant. Ils sont parfaitement adaptés à l'accueil des familles reçues en consultation.

En 2018, 256 nouveau-nés ou nourrissons ont été vus, soit 85% des 298 naissances d'enfants domiciliés à Sion ou Veysonnaz. 43% des visites ont eu lieu à domicile et 57% dans les locaux du CMS.

Les consultations pré - scolaires sont aussi proposées à l'âge de 2 ans et 3 ans. Lors d'un entretien autour du jeu, un bilan global du développement psycho - moteur, du langage, de la socialisation est effectué et permet ainsi aux parents de poser des questions et de recevoir des informations appropriées et ciblées. Un total de 115 enfants a bénéficié de ces prestations.

Le volume des prestations réalisées en 2018 par la CPE se présente comme suit :

Consultation parents-enfants	0 à 2 ans	2 à 4 ans
Nombre d'enfants	456	115
Nombre de consultations	1429	119
Nombre d'heures de consultations	1'004	103
Temps moyen par consultation en minutes	42 min.	52 min.

Les situations rencontrées sont diverses et exigent de la part des infirmières puéricultrices une étroite collaboration avec le réseau pluridisciplinaire médico-social, tout particulièrement pour les situations complexes, soit une trentaine pour l'année 2018.

Les infirmières puéricultrices de Sion et région ont suivi quatre supervisions avec un pédiatre conseil et une psychologue spécialisée. Huit réunions de périnatalité ont rassemblé les différents acteurs du réseau petite enfance 0-4 ans de Sion et région. Les collaboratrices de la CPE ont aussi suivi une demi-journée de formation à Martigny sur le thème du développement sensorimoteur de l'enfant présenté par deux psychomotriciennes. Elles ont participé au congrès Suisse des CPE à Lucerne sur le thème de la prévention des écrans.

Projets prévention

Les infirmières puéricultrices sont intervenues auprès des femmes migrantes dans le cadre du projet « Egalité des Chances » de l'OSEO pour un cours autour de la santé et des besoins des enfants de 0-4 ans d'une durée de 2 heures.

Lieu d'accueil et de rencontre « Haut comme 3 pommes »

Ce lieu d'accueil et de rencontre pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte a fêté ses 10 ans d'existence. Il est ouvert deux demi-journées par semaine durant les périodes scolaires et poursuit les objectifs suivants :

- favoriser la socialisation et la séparation en douceur avant la première rentrée scolaire ;
- créer un climat chaleureux et propice à la communication ;
- encourager la confiance et le partage ;
- prévenir l'isolement et la solitude.

Les personnes sont accueillies sans inscription et de façon anonyme. Depuis novembre, une contribution de 2 francs par accueil est demandée.

734 enfants, accompagnés par 660 adultes, ont été accueillis durant les 70 demi-journées d'ouverture. Ainsi, la participation moyenne atteint 10 enfants par accueil, dont 85 nouveaux enfants. Ce lieu s'inscrit pleinement dans le réseau de soutien aux familles de Sion et de la région. La population accueillie est composée pour moitié de personnes francophone et pour moitié de personnes de langue étrangère.

STRUCTURES INTERMEDIAIRES

Appartements Domino

Les appartements Domino s'adressent aux personnes âgées en perte d'autonomie ne pouvant plus rester à domicile ou souffrant de solitude et d'isolement social. Le CMS et Pro Senectute assurent un encadrement sur mesure, en fonction des besoins des locataires.

Un appartement Domino réunit sous le même toit un petit groupe de personnes tout en respectant l'intimité et l'indépendance de chacune d'entre elles. Il est composé de six à sept studios d'environ 25 mètres carrés. Chaque unité de logement est équipée d'une cuisine indépendante et d'une salle de bains adaptée, permettant à chaque résidant de préserver au maximum son autonomie. Un espace commun spacieux est à disposition des locataires et de leurs proches (cuisine commune, salle à manger et salon).

Après l'ouverture du premier Domino en 2006 et du deuxième en 2011, le CMS et Pro Senectute ont pu ouvrir une troisième structure de 5 places en décembre 2018. Le Domino III est situé dans le quartier de Grand-Champsec à la route de Chippis à Sion. Il a été aménagé dans un bâtiment neuf ce qui a permis de le concevoir dès le départ en fonction des besoins des personnes en perte d'autonomie. La structure est facilement accessible en transports publics et elle se trouve à proximité des commerces et des services bancaires/postaux.

Foyer de jour « Le Temps Présent »

Outil essentiel dans la politique de prise en charge des personnes âgées dépendantes, le foyer de jour ou structure de soins de jour, permet notamment de favoriser leur autonomie, leur maintien à domicile et leur socialisation, mais aussi et surtout de soulager les proches aidants. Il permet également de préparer les résidants à un éventuel placement en EMS.

Une équipe pluridisciplinaire, constituée d'une infirmière responsable (70%), de deux infirmier-ère-s à temps partiel (70% et 60%), de trois assistantes socio-éducatives (90%, 60% et 50%), d'une cuisinière, au bénéfice d'un cours Croix-Rouge d'auxiliaire de santé (100%), d'un collaborateur administratif (30%), et d'une auxiliaire de ménage (20%) assure une prise en charge globale des personnes fréquentant le foyer de jour. L'encadrement proposé vise à promouvoir le bien-être et la santé de la personne âgée en lui offrant un accueil et un cadre agréables, ainsi que des conditions idéales de soins, d'accompagnement et de sécurité. Cette équipe est complétée par la présence de trois apprentis ASE et d'un étudiant en soins infirmiers (6 mois par année).

En 2018, 71 personnes différentes ont fréquenté le Temps Présent, représentant 3'075 journées d'accueil. Le taux d'occupation est proche de 93%. Durant cette année, la liste d'attente a fortement augmenté (30 personnes), en lien avec le nombre restreint de départs (26) et de nouvelles situations (25). Sur ces 25 nouvelles situations, 10 se sont déjà terminées durant l'année.

Sur les 26 situations terminées en 2018, 41% sont allées en EMS, (dont le 43% a été hospitalisé en institution plus spécifique auparavant), 7% sont décédés, 5% sont parties pour une difficulté d'adaptation et le reste pour d'autres motifs.

Ces 71 résidants viennent pour 70% de la commune de Sion et pour 30% des communes avoisinantes. Il y a environ 65% de femmes pour 35% d'hommes.

Les catégories d'âges se répartissent comme suit :

- 80 ans et plus : 66%
- 65-79 ans : 30%
- Moins de 65 ans : 4%

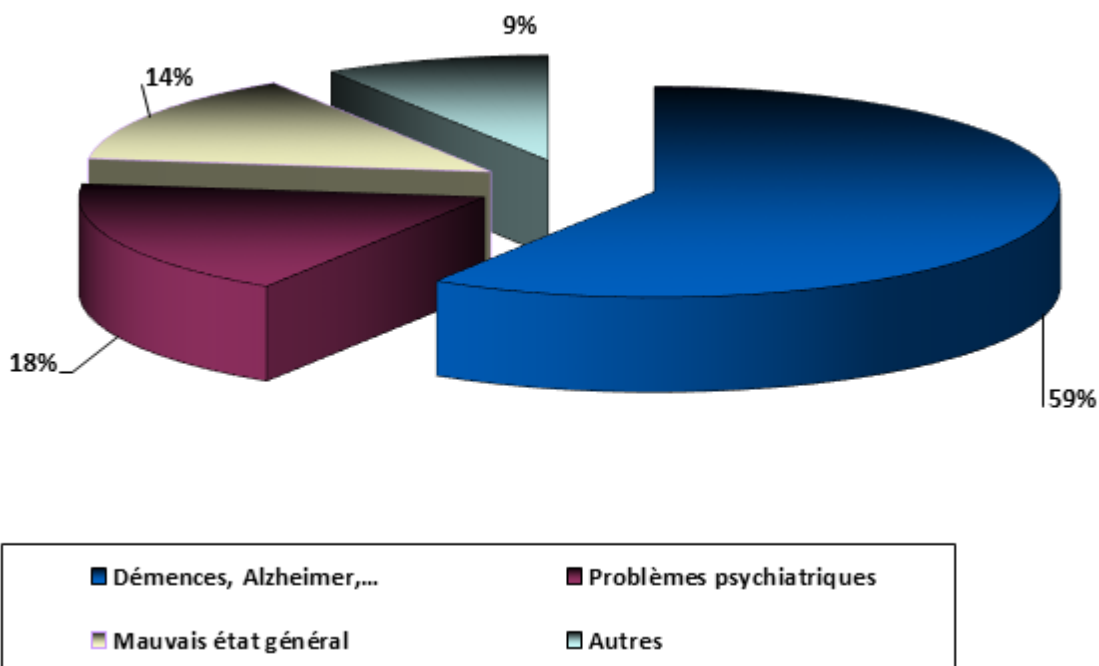
Les demandes proviennent dans 62% des situations de la famille et de l'entourage. Il faut relever que les proches sont souvent renseignés au préalable par le milieu hospitalier (SECOSS), par le CMS ou par les médecins traitants ou neurologues.

La durée de prise en charge varie selon les situations :

- entre 0 et 3 mois 11%
- entre 3 et 12 mois 35%
- entre 1 et 7 ans 54%

Les prises en charge de longue durée témoignent du rôle important joué par cette structure intermédiaire, en collaboration avec les proches aidants et les autres services du CMS dans le maintien à domicile de ces personnes.

Pathologies nécessitant une prise en charge au foyer de jour



SERVICE SOCIAL

Le service social compte au 31 décembre 2018 12 assistantes sociales qui se répartissent 9.2 postes à plein temps et 7 assistantes administratives correspondant à 6.2 postes. Une cheffe de service à 70% ainsi qu'une adjointe à 40% ont notamment pour mission de garantir une stricte application des normes d'aide sociale, de mettre en place des procédures internes, de répondre aux différentes sollicitations cantonales et communales, sans oublier les tâches fondamentales d'encadrement d'une équipe de 23 personnes afin d'assurer un fonctionnement optimal du service.

Une responsable du controlling à 80% œuvre également pour le service social. Ses tâches principales sont liées au contrôle systématique de tous les transferts de paiement liés à l'aide sociale, à la gestion et au suivi des remboursements de l'aide financière lors de la fermeture d'un dossier.

Le rôle d'entreprise formatrice tient toujours une place importante au sein du CMS. Ainsi, une apprentie employée de commerce a été accueillie durant cette année et une étudiante HES en formation d'assistante sociale va commencer en 2019.

Une année 2018 marquée par des changements innovants dans l'organisation

L'année 2018 se veut le reflet de diverses améliorations continues au niveau de l'organisation. En effet, différents projets ont vu le jour afin d'augmenter l'efficacité du service.

Premièrement, deux pools de compétences ont été créés : « accueil et évaluation » et « insertion ». Sur la base d'analyse de données précises, 4 assistantes sociales ont été affectées à l'accueil des nouvelles situations : évaluation de la subsidiarité, évaluation de la capacité de travail, mais aussi orientation dans le réseau socio-sanitaire et prévention ; 8 assistantes sociales assument dans un 2^{ème} temps les activités liées au suivi et à l'insertion socio-professionnelle.

Une responsable administrative à 30% a également été engagée. Elle assume la responsabilité de la création de procédures communes, supplée la cheffe de service dans l'encadrement de l'équipe des assistantes administratives et répond aux questions liées à l'établissement des budgets d'aide sociale. Tenant compte de la complexification des aspects financiers liés à l'aide sociale, la création d'un tel poste permet de garantir une meilleure équité dans le traitement des dossiers et une application rigoureuse des normes.

2018 fut également marqué par l'activité du coordinateur en réinsertion professionnelle qui œuvre également au sein du service social à 80%. Sa mission est double : il doit faire le lien avec le 1^{er} marché de l'emploi pour les bénéficiaires de l'aide sociale ayant les compétences nécessaires, mais également assurer un suivi individualisé et à long terme pour les jeunes de 18-25 ans en formation et au bénéfice de l'aide sociale. Cette activité fait suite à la suppression de l'office du travail par la commune en 2017.

La réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale

La réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale constitue une priorité stratégique. Cette réinsertion passe par plusieurs étapes et doit correspondre aux besoins des personnes. En premier lieu, l'insertion sociale vise à consolider par le biais des mesures spécialisées, le lien social que les bénéficiaires peuvent avoir perdu tant avec leur entourage familial qu'avec la société de manière générale. Dans une deuxième phase, l'insertion socio-professionnelle a pour objectif d'évaluer et de préparer les personnes au premier marché de l'emploi. La durée de cette étape varie en fonction des besoins. Enfin, l'insertion professionnelle vise à trouver des entreprises du premier marché de l'emploi prêtes à donner une chance à des personnes plus fragilisées.

Augmentation des coûts de l'aide sociale

Les charges de l'aide sociale ont connu une augmentation conséquente durant l'année 2018. Le service social du CMS collabore étroitement avec le service des affaires sociales de la commune de Sion pour analyser cette augmentation et en comprendre les raisons. Nous pouvons compter également sur une excellente collaboration avec le service de l'action sociale du canton du Valais pour obtenir et analyser les statistiques liées à l'aide sociale.

Travail avec les autres CMS de la région

Dans le cadre du processus de régionalisation des CMS des districts de Sion, Hérens et Conthey, le service social participe à des rencontres régulières afin d'harmoniser les pratiques liées à l'aide sociale et garantir une meilleure équité de traitement.

Les demandes au service social, le nombre de dossiers suivis et les motifs d'intervention

605 personnes se sont adressées au service social durant l'année 2018. Sur ces 605 demandes, 300 seulement ont fait l'objet d'une demande d'aide sociale financière (y.c. placements mineurs LIAS et demande de subventions 100%).

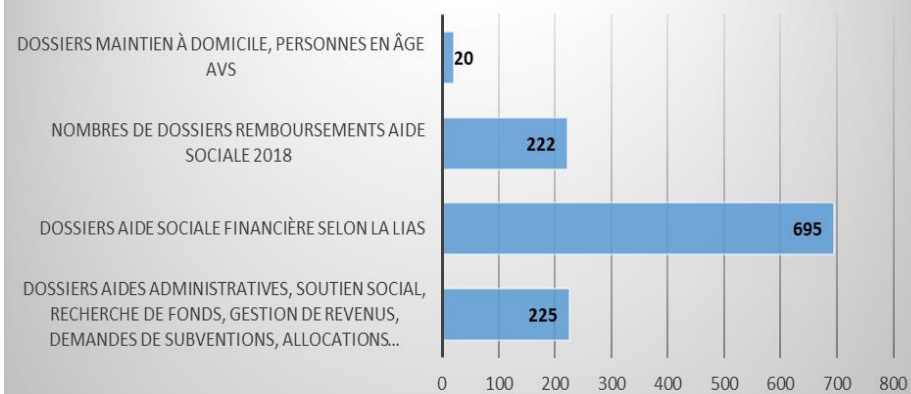
Près de 50% des demandes ont pu être réorientées dans le réseau socio-sanitaire du canton, ont été reçues mais n'ont pas donné suite à leur demande ou ont bénéficié d'un soutien social/administratif des assistants sociaux sans aide financière. La prévention tient un rôle très important au sein du service social, notamment pour les populations à risque : les jeunes, les personnes issues de la migration, les familles fragilisées par des difficultés sociales diverses.

Sur les 300 demandes d'aide sociale traitées, 43 concernent des placements de mineurs et mesures assimilées et 30 des jeunes de 18-25 ans.

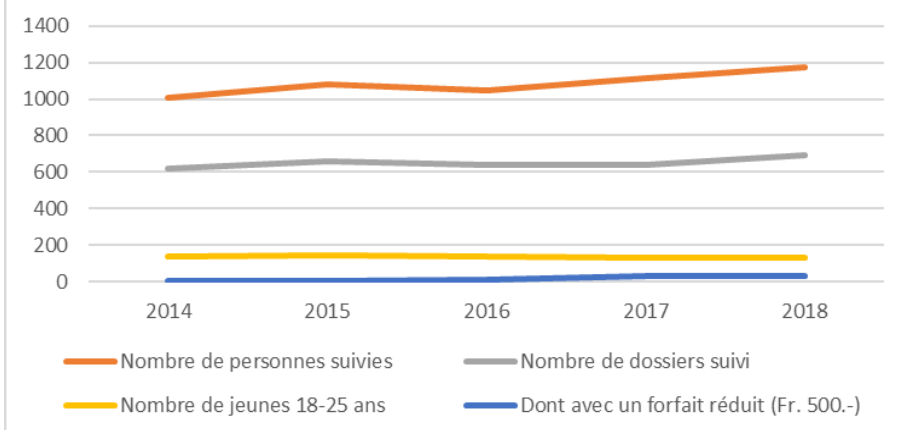
Depuis 2017, le service social collabore avec le service cantonal de l'action sociale pour l'établissement de statistiques : nombre de dossiers suivis, nombre de personnes, catégorie de personnes notamment. Sur cette base, on relève que 695 dossiers, soit 1'177 personnes ont été suivies en 2018.

Sur les 1'177, 130 sont des jeunes de 18-25 ans. Parmi eux, seuls 28 ont reçu un forfait de Fr. 500.— selon les nouvelles directives de 2016 (jeunes sans formation et sans activité).

Dossiers suivis en 2018



Evolution du nombre de dossiers suivis, 2014-2018



RESSOURCES ET FINANCES

Bilan au 31 décembre 2018 du CMS

1	Actif	2018	2017
100-102	Trésorerie	1'492'156.87	3'028'296.68
110	Créances de livraisons et prestations	896'233.45	843'864.85
114	Autres créances à court terme	1'999'200.36	1'668'213.48
130	Actifs de régularisation	180'207.68	223'530.70
10	Total de l'actif circulant	4'567'798.36	5'763'905.71
150-153	Immobilisations corporelles	112'075.09	165'026.15
14	Total de l'actif immobilisé	112'075.09	165'026.15
	Total de l'actif	4'679'873.45	5'928'931.86

2	Passif	2018	2017
200	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	680'692.70	1'456'645.90
203	Avances des clients	2'685.70	1'072.95
220	Autres dettes à court terme	11'103'653.85	11'222'994.49
230	Passifs de régularisation	504'635.43	429'748.47
20	Total des capitaux étrangers à court terme	12'291'667.68	13'110'461.81
295	Capital des fonds (capital affecté)	270'765.14	245'501.64
295	Total du capital des fonds affectés (long terme)	270'765.14	245'501.64
299	Excédent des dépenses de l'exercice	-7'882'559.37	-7'427'031.59
28	Résultat de l'exercice	-7'882'559.37	-7'427'031.59
	Total du passif	4'679'873.45	5'928'931.86

Comptes d'exploitation 2018 du CMS

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Charges de personnel	12'632'132.86	14'165'700	11'814'213.03
Charges de matière et de transport	574'409.71	573'800	499'152.65
Autres charges	1'005'919.58	1'112'000	1'050'947.94
Total des charges	14'212'462.15	15'851'500	13'364'313.62
Recettes de prestations de soins	2'613'087.35	2'954'000	2'385'178.85
Contribution du canton au coût des soins	643'790.93	716'000	682'075.46
Contribution des communes au coût des soins	275'863.05	307'000	292'314.02
Contribution des autres cantons au coût des soins	2'440.95	500	1'298.50
Recettes des prestations d'aide au ménage	885'697.50	1'160'000	897'472.50
Recettes de l'ergothérapie	211'223.40	190'000	178'665.30
Autres recettes	1'729'680.57	896'600	1'565'511.53
Total des produits	6'361'783.75	6'224'100	6'002'516.16
Excédent de dépenses à répartir	7'850'678.40	9'627'400	7'361'797.46
Participation du canton au déficit 70%	5'495'474.88	6'739'180	5'153'258.22
Participation des communes au déficit 30%	2'355'203.52	2'888'220	2'208'539.24

Récapitulation des participations cantonales et communales aux coûts d'exploitation du CMS

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Participation du canton au déficit 70%	5'495'474.88	6'739'180	5'153'258.22
Contribution du canton au coût des soins 70%	643'790.93	716'000	682'075.46
Participation du canton - recapitalisation CPVS	268'396.50	-107'400	275'735.00
Total du canton	6'407'662.31	7'347'780	6'111'068.68
Participation des communes au déficit 30%	2'355'203.52	2'888'220	2'208'539.24
Contribution des communes au coût des soins 30%	275'863.05	307'000	292'314.02
Participation des communes - recapitalisation CPVS	268'396.50	107'400	275'735.00
Total des communes	2'899'463.07	3'302'620	2'776'588.26

Comptes d'exploitation 2018 du foyer de jour

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Charges de personnel	583'708.46	599'400	590'008.35
Autres charges	108'633.34	106'500	99'288.00
Total des charges	692'341.80	705'900	689'296.35
Forfaits journaliers	197'247.50	192'000	196'750.00
Subvention cantonale	281'687.38	285'000	264'080.32
Prestations de soins OPAS	180'081.00	140'000	162'189.00
Autres recettes	1'444.95	3'700	1'042.90
Total des recettes	660'460.83	620'700	624'062.22
Excédent de dépenses (Garantie de déficit de la Ville)	31'880.97	85'200	65'234.13

* Les comptes sont établis selon les directives de subventionnement de l'Etat du Valais.

Commentaires sur les comptes 2018

Caisse de pension de la Ville de Sion

Les comptes d'exploitation 2018 intègrent, dans les charges de personnel et dans les autres recettes un montant de Fr. 536'793.- correspondant à la troisième des dix tranches annuelles que le CMS va verser au titre de la recapitalisation de la CPVS.

Selon la décision du Conseil d'Etat, le canton participe à hauteur de 50% de la totalité des coûts de la recapitalisation. Le solde de 50% est, par conséquent, pris en charge par les communes.

Loyers des locaux du CMS

Tenant compte des directives cantonales de subventionnement, la location de nouvelles surfaces par le CMS induit un report de charges sur les communes d'environ Fr. 200'000.-.

Budget 2019 du CMS

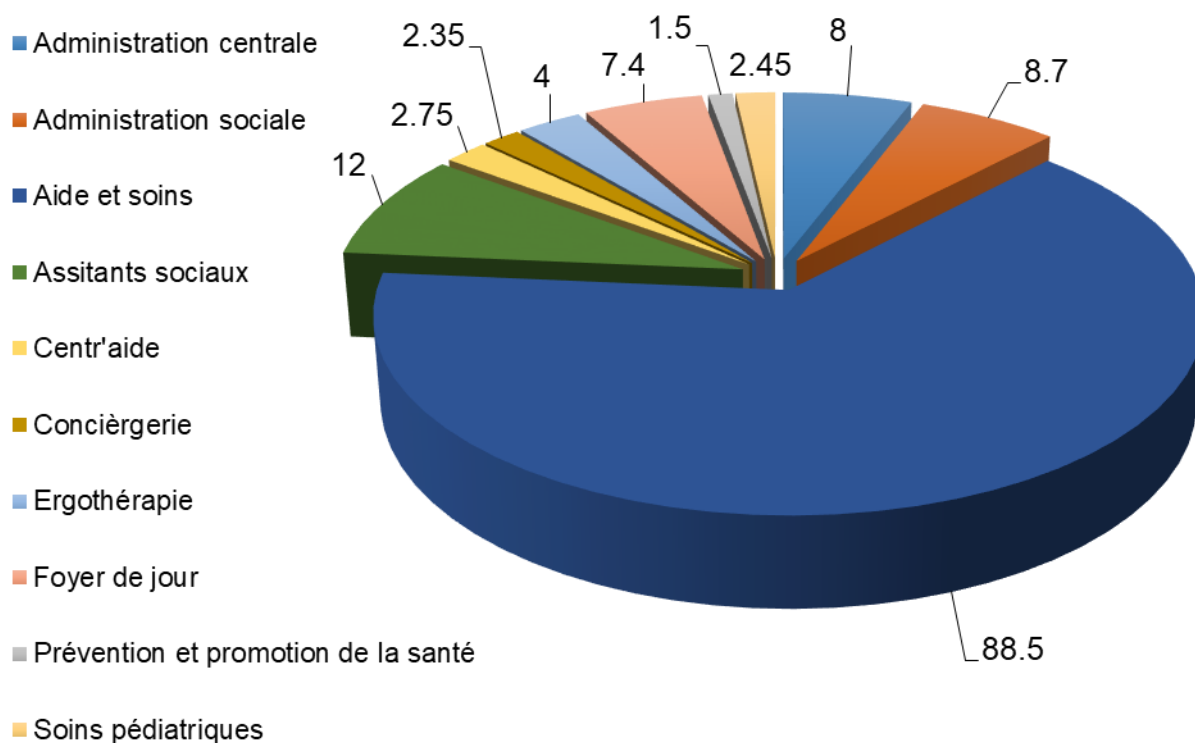
	Budget 2019	Budget 2018
Charges d'exploitation	17'212'200	15'851'500
Charges de personnel	15'229'700	14'165'700
Charges de matière et de transport	785'500	573'800
Autres charges	1'197'000	1'112'000
Produits d'exploitation	7'761'200	6'224'100
Produits de prestations de soins	3'226'000	2'954'000
Aide au ménage	1'355'000	1'160'000
Contributions résiduelles aux soins	1'128'500	1'023'000
Autres recettes	2'051'700	1'087'100
Excédent de charges	9'451'000	9'627'400

Budget 2019 du foyer de jour

	Budget 2019	Budget 2018
Charges d'exploitation	725'800	705'900
Charges de personnel	620'500	599'400
Autres charges	105'300	106'500
Produits d'exploitation	627'800	620'700
Forfaits journaliers	200'000	192'000
Subvention cantonale	275'000	285'000
Prestations de soins OPAS	150'000	140'000
Autres recettes	2'800	3'700
Excédent de charges	98'000	85'200

Ressources humaines

Les collaboratrices et les collaborateurs sont la première ressource du CMS. L'âge moyen était en décembre 2018, de 41 ans et l'ancienneté moyenne de 6.6 ans. A la fin de l'année 2018, le CMS comptait 190 collaborateurs. Les EPT (équivalents plein temps), étaient de 137.65 y compris les apprentis, répartis comme suit :

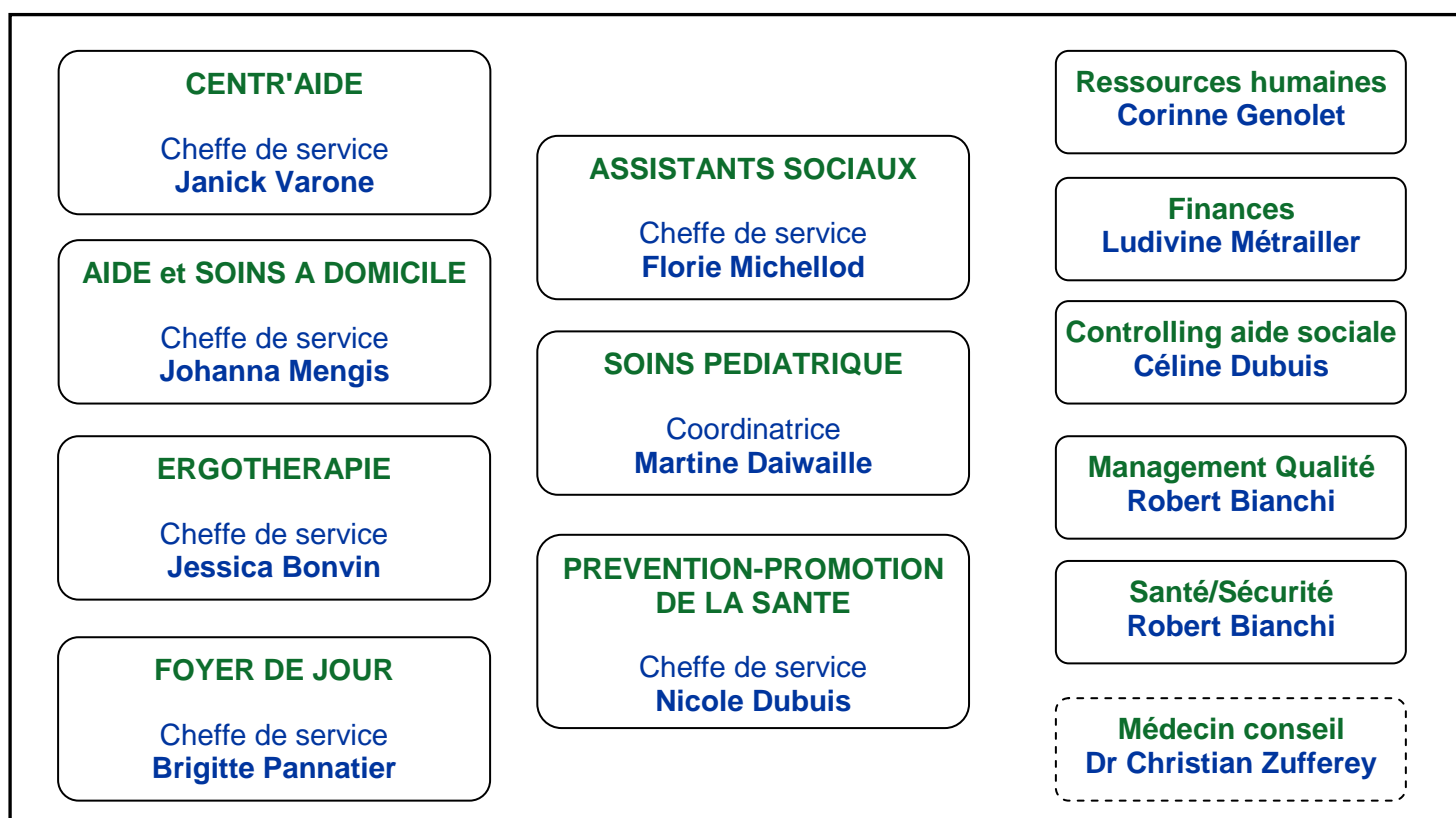
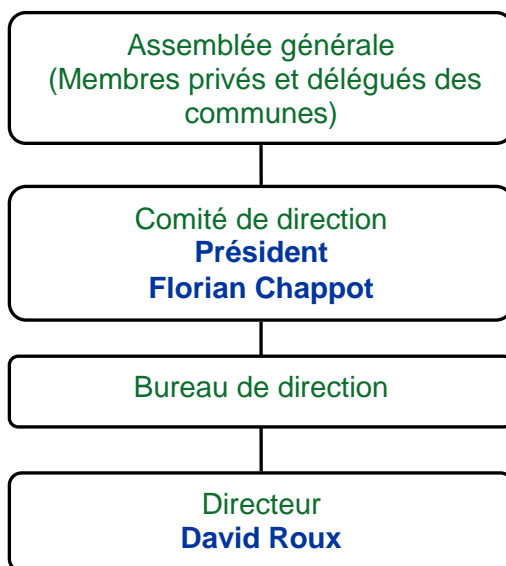


Comité de direction du CMS

Florian Chappot, Président
Alexandre Antonin, directeur Caritas Valais
Anne-Marie Follonier, pharmacienne
Olivier Musy, directeur SSH Emera
Jean-Bernard Moix, directeur PSV

Marylène Moix, directrice Croix-Rouge Valais
Yann Roduit, Chef du Service des Affaires sociales de la Ville de Sion
David Théoduloz, Vice-président de Veysonnaz
Yann Tornare, directeur Pro Senectute
David Roux, directeur CMS

Organigramme du CMS au 31.12.2018



Chemin des Perdrix 20
1950 Sion
027 324 19 00
info@cmsr-shc.ch
www.cms-sion.ch